

Les produits Ytong et Multipor en palette réutilisable, une démarche éco-responsable en faveur du respect de l'environnement

Xella, acteur mondial des Matériaux de constructions, propose en France des solutions constructives saines, aux performances inaltérables, issues d'un processus de fabrication certifié ISO 14001 depuis 2006. Cet engagement dans le développement durable demeure depuis plusieurs années une orientation stratégique des actions mises en place par le groupe. Eco-responsable, c'est donc tout naturellement que Xella privilégie aujourd'hui le reconditionnement de palettes et renforce son accompagnement auprès des entreprises de négoce dans leur gestion des déchets. Cet engagement répond aux exigences légales de réduction des déchets. Le développement de cette démarche est aussi l'occasion pour l'entreprise de renforcer ses palettes et de proposer un format pratique permettant de diminuer le risque de casse et d'accident lors du transport et de la manutention.

Un système de collecte en ligne simple et fiable

A compter du 1^{er} juillet 2017, les blocs et carreaux Ytong seront progressivement livrés sur des nouvelles palettes. **Marquées Xella** pour une identification rapide, elles ont été **renforcées et redéfinies** pour garantir la qualité de livraison et la sécurité lors de la manipulation. **L'étiquette d'identification apposée sur l'emballage** sera de couleur pendant la période de transition. Les panneaux isolants Multipor sont livrés sur des palettes EPAL standard. Afin de simplifier la gestion du retour des palettes, Xella a mis en place un système de collecte avec le prestataire Epalia.

Les négociants déclarent en ligne les palettes à reprendre et la collecte s'organise dans un délai de 15 jours, soit dans les agences, soit directement sur les chantiers des clients.

Il est également possible pour les distributeurs de rapporter eux-mêmes les palettes dans les centres de tri Epalia.

Xella assure le suivi administratif et comptable, Epalia prend en charge la gestion de la collecte des palettes avec un service en ligne et téléphonique : **zéro papier, informations en temps réel, assistance avec un numéro azur.**



En France, 60 millions de palettes sont perdues par an, soit l'équivalent de 6 000 m³ de bois détruits par jour ouvrable*. Les palettes représentent une part importante des déchets qui doivent légalement faire l'objet d'un recyclage. La nécessité de recycler ces emballages apparaît donc comme une évidence tant au niveau environnemental qu'économique.

* Source : Planetpal étude de Mikael SACHOT

CONTACT MÉDIAS

Le Crieur Public

Christelle Dubourg

Tél. : +33 (0)6 13 82 17 68 - christelle.dubourg@lecrieurpublic.fr - Twitter @chris_dubourg



Communiqué de presse et visuels téléchargeables en salle de presse www.lecrieurpublic.fr

xella®

YTONG

multiPor